



Mairie de Sausses
**Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal
Du Mercredi 14 Novembre 2018**

----- **Date de la convocation** : 26 Octobre 2018

Présent : Viviane Cravero, Franck Dagonneau, Marie-Christine Ghigo, Mireille Cottret, Laurent MICHEL,
Di popolo Paulette, Monique Champion, Jean-luc Trinquier, Maxime Brun, Richard Carbonel

Absent : Daniel Paravicini

Ouverture du conseil à 18h30

-A été nommé secrétaire de séance : Laurent Michel

Objet : Délibération Choix de l'entreprise pour la création d'une station d'épuration de 150EH

Monsieur Laurent MICHEL expose qu'à l'issue de la Consultation des Entreprises diffusée sur marchés-info.fr en date du 17 Septembre 2018, concernant le choix de l'entreprise pour la mise en conformité du réseau d'assainissement – Création d'une station d'épuration de 150 EH, la commission d'appel d'offre s'est réunie le Lundi 17 Octobre à 14 h, sous sa présidence. 16 entreprises ont retiré le dossier d'appel d'offres.

Il a été reçu 4 offres dont 1 avec variante

- | | |
|----------------|------------------------------------|
| - SERPE | pour un montant de 172 643.90 € HT |
| - ODE Base | pour un montant de 179 914.80 € HT |
| - ODE Variante | pour un montant de 175 957.80 € HT |
| - VEOLIA | pour un montant de 157 172.64 € HT |
| - ISTEOP | pour un montant de 192 293.00 € HT |

Après examen de ces offres reçues par la Sté INGESURF, maître d'œuvre et après avis du Service d'Assistance du Conseil Départemental des AHP, La Commission d'appel d'offre propose de retenir la Sté SERPE pour un montant de 172 643.90 €.

Monsieur Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal :

- autorise Monsieur le 1^{er} Adjoint à signer le contrat et tous les documents nécessaires

Cette délibération n°2018/054 est votée à l'unanimité

Objet : Délibération Choix de l'entreprise pour l'enfouissement des P.A.V.

Monsieur Laurent MICHEL expose que 4 entreprises ont été consultées, concernant le choix de l'entreprise pour l'enfouissement des P.A.V, la commission d'appel d'offre s'est réunie le Lundi 12 Novembre à 14 h, sous sa présidence.

4 entreprises ont été consultées.

Il a été reçu 2 devis.

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - Colas Midi Méditerranée Agence Cozzi | pour un montant de 19 200.00 € HT |
| - Sarl Honnorat | pour un montant de 18 659.89 € HT |

Après examen de ces devis, La Commission d'appel d'offre propose de retenir la Sarl Honnorat.

Monsieur Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal :

- autorise Monsieur le 1^{er} Adjoint à signer le contrat et tous les documents nécessaires

Cette délibération n°2018/055 est votée à l'unanimité

Objet : Délibération Compétence école

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} Janvier 2019, la gestion des écoles et des services qui en découlent reviennent aux Communes.

La commune par dérogation autorise les parents à scolariser leurs enfants à Annot.

A compter du 1^{er} Janvier 2019, la Commune accordera une aide de 2 € par enfant et par repas.

Cette aide sera déduite chaque mois du montant des factures de cantine aux familles sur la base des repas pris. La Commune d'Annot facturera ce même montant à la Commune en fin de mois.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Décide d'accepter l'aide aux frais de cantine

Cette délibération n°2018/056 est votée à l'unanimité

Point travaux :

- Place du village : les travaux seront terminés mi-décembre, les 2 oliviers ont été sélectionnés et seront plantés au printemps

- Enfouissement st pierre / les gravas : travaux en cours , fin des tranchées pour début décembre, dépose et nouvel éclairage en janvier (retard 1 mois du aux intempéries)

Point projet :

STATION D'EPURATION :

-suite au choix de l'entreprise la préparation des travaux va débuter

-les travaux sont prévus en 2019 pour une mise en service de la nouvelle station avant l'été

-les responsables du suivi du projet au sein du conseil sont désignés : FRANCK , MONIQUE MARIE, RICHARD , JEAN LUC = demander si possible à faire les réunions le mercredi après midi

ENTREE PMR MAIRIE :

-CAO pour remise des offres le 10 décembre 17h

- travaux 1^{er} semestre 2019

FOUR COMMUNAL :

-nous avons reçu un appel à projet de la REGION PACA par l'intermédiaire de la FONDATION DU PATRIMOINE, dossier à déposer pour fin février

-le conseil municipal décide de confier une mission "avant-projet " au cabinet d'architecture ARTEK afin de répondre à l'appel à projet

Point divers :

- Voir si possible de demander à la CCAPV de rénover le « sentier de la diligence » = voir si terrains du chemin sont cadastrés

- samedi 15 décembre : loto / perenoel enfants CDF / Colis des anciens

Fin de la séance : 21h
Prochain conseil : a définir

Frank DAGONNEAU
Maire de SAUSSES

